

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL 2016

PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2016 et en comparaison avec la même période de 2015, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 1,2% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 8% : droits de douane (+19,2%), TVA à l'importation (+6,2%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+5,4%) ;
- 2- l'augmentation de la TIC sur les tabacs manufacturés (+18,2%) et des autres TIC (+7,4%);
- 3- la hausse de 10% de la fiscalité domestique : IS (+14,3%), IR (+14,4%), TVA à l'intérieur (-9,8%), droits d'enregistrement et timbre (+13,5%) et majorations de retard (+33%).

L'augmentation des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant l'année 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

La hausse des recettes de l'IR de 14,4% ou +1,7 MMDH s'explique en partie par le changement du mode de recouvrement de l'IR dû par les contribuables dont le revenu professionnel est déterminé selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié.

Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 2.705 MDH à fin avril 2016 contre 1.371 MDH à fin avril 2015.

- 4- la baisse des recettes non fiscales (-57%) en raison principalement du recul de 92,9% des recettes de monopoles (276 MDH contre 3,9 MMDH) et de 34,4% des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1,4 MMDH contre 2,2 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 46% et un taux d'émission sur engagements de 71%, contre respectivement 43% et 71% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 1,5%, en raison de la diminution de 66,3% des émissions au titre de la compensation, conjuguée à la hausse de 0,5% des dépenses de personnel, de 13,1% des autres biens et services et de 9,9% des charges en intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 16,3%, passant de 20,9 MMDH à fin avril 2015 à 24,3 MMDH à fin avril 2016.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2,6 MMDH contre un solde négatif de 4,6 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 19,9 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 6,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 21,2 MMDH à fin avril 2015 compte tenu d'un solde positif de 4,2 MMDH dégagé par les CST.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 1,6 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Avril 2015	LF 2016	Avril 2016	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	68 605	209 156	69 456	33%	1,2%
1.1- Recettes fiscales :	59 738	191 695	65 551	34%	9,7%
Impôts directs	26 157	85 504	29 967	35%	14,6%
Impôts indirects	25 058	81 008	25 761	32%	2,8%
Droits de douane	2 681	7 903	3 195	40%	19,2%
Droits d'enregistrement et de timbre	5 842	17 280	6 628	38%	13,5%
1.2- Recettes non fiscales :	7 903	14 161	3 399	24%	-57,0%
Monopole et participations	3 874	8 330	276	3%	-92,9%
Domaine	98	350	97	28%	-1,0%
Autres recettes ⁽¹⁾	3 931	5 481	3 026	55%	-23,0%
1.3- Recettes de certains CST :	964	3 300	506	15%	-47,5%
Fonds de soutien prix prdts alimentaires	91	800	73	9%	-19,8%
Fonds spécial routier	873	2 500	433	17%	-50,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽²⁾	73 166	212 443	72 054	34%	-1,5%
2.1- Biens et services :	54 354	167 809	57 060	34%	5,0%
Personnel	34 934	106 776	35 095	33%	0,5%
Autres biens et services	19 420	61 033	21 965	36%	13,1%
2.2- Intérêts de la dette :	11 358	28 284	12 479	44%	9,9%
Intérieure	10 810	24 299	12 015	49%	11,1%
Extérieure	548	3 985	464	12%	-15,3%
2.3- Compensation	7 454	16 350	2 515	15%	-66,3%
- Fonds de soutien prix prdts alimentaires	0	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-4 561	-3 287	-2 598		
4- INVESTISSEMENT⁽²⁾	20 866	63 892	24 257	38%	16,3%
- Fonds spécial routier	549	2 500	599	24%	9,1%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	4 190	12 229	6 926		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽³⁾	-21 237	-54 950	-19 929		
7- VARIATION INSTANCES	-3 440	0	-888		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-24 677	-54 950	-20 817		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	27 593	32 741	17 739		
Dont :					
Adjudications	17 329		1 831		
Dépôts au Trésor	1 314		8 976		
Compte courant à BAM	-628		-605		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 916	22 209	3 078		
Tirages et dons	767	26 796	6 299		
Amortissement	-3 683	-4 587	-3 221		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2016.

RECETTES ORDINAIRES					
	Avril 2015	LF 2016	Avril 2016	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	59 738	191 695	65 551	34%	9,7%
IMPÔTS DIRECTS	26 157	85 504	29 967	35%	14,6%
<i>Taxe Professionnelle</i>	26	317	32	10%	23,1%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	13 751	44 255	15 720	36%	14,3%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	11 981	38 614	13 711	36%	14,4%
<i>Taxe d'Habitation</i>	21	46	9	20%	-57,1%
<i>Majorations de retard</i>	370	2 226	492	22%	33,0%
<i>Autres⁽¹⁾</i>	8	46	3	7%	-62,5%
DROITS DE DOUANE	2 681	7 903	3 195	40%	19,2%
IMPÔTS INDIRECTS	25 058	81 008	25 761	32%	2,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	7 684	25 500	8 449	33%	10,0%
<i>Tabacs manufacturés</i>	2 670	9 050	3 155	35%	18,2%
<i>Produits énergétiques</i>	4 538	14 850	4 783	32%	5,4%
<i>Autres</i>	476	1 600	511	32%	7,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	17 374	55 508	17 312	31%	-0,4%
<i>à l'intérieur</i>	7 076	22 122	6 380	29%	-9,8%
<i>à l'importation</i>	10 298	33 386	10 932	33%	6,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	5 842	17 280	6 628	38%	13,5%
RECETTES NON FISCALES	7 903	14 161	3 399	24%	-57,0%
<i>Domaine</i>	98	350	97	28%	-1,0%
<i>Monopoles et participations</i>	3 874	8 330	276	3%	-92,9%
<i>Fonds de concours</i>	449	0	132		-70,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	2 163	1 058	1 420	134%	-34,4%
<i>Redevance gazoduc</i>	581	2 000	349	17%	-39,9%
<i>Recettes diverses⁽²⁾</i>	738	2 423	1 125	46%	52,4%
RECETTES DE CERTAINS CST	964	3 300	506	15%	-47,5%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	91	800	73	9%	-19,8%
<i>Fonds spécial routier</i>	873	2 500	433	17%	-50,4%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	68 605	209 156	69 456	33%	1,2%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries,...

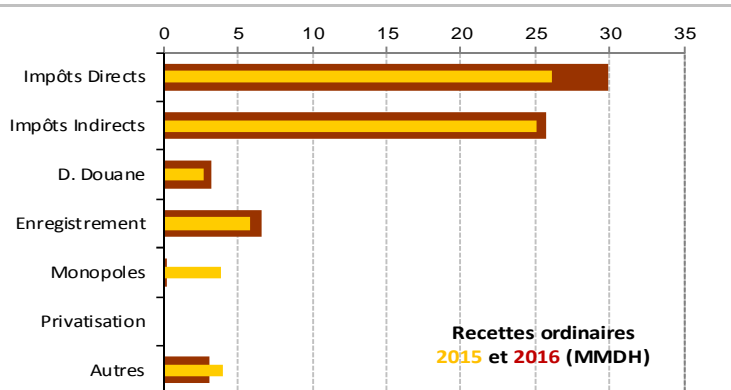
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2016 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 1,2% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 1,5%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,6 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 20,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3,1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 69,5 MMDH contre 68,6 MMDH à fin avril 2015, en augmentation de 1,2%.

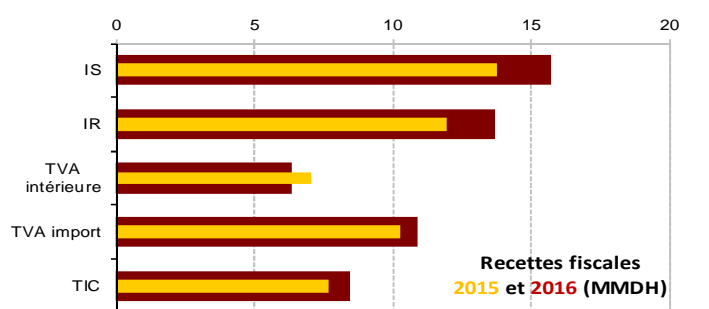
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 14,6%, des droits de douane de 19,2%, des impôts indirects de 2,8% et des droits d'enregistrement et de timbre de 13,5%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 57%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 65,6 MMDH contre 59,7 MMDH à fin avril 2015, en hausse de 9,7%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de l'augmentation des recettes douanières de 8% et de la fiscalité domestique de 10%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 18,9 MMDH à fin avril 2016 contre 17,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 8% ou +1,4 MMDH par rapport à leur niveau à fin avril 2015, sachant qu'à fin avril 2015 les recettes douanières avaient connu une baisse de 4,7% par rapport à leur niveau à fin avril 2014 (17,5 MMDH contre 18,4 MMDH).

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin avril 2016 ont atteint 3,2 MMDH contre 2,7 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 19,2% ou +514 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 10,9 MMDH à fin avril 2016 contre 10,3 MMDH à fin avril 2015, enregistrant ainsi une hausse de 6,2% ou +634 MDH, sachant qu'à fin avril 2015 la TVA à l'importation avait connu une baisse de 5,4% par rapport à son niveau à fin avril 2014 (10,3 MMDH contre 10,9 MMDH). La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 16% ou -285 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 10,8% ou +919 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 4,8 MMDH contre 4,5 MMDH, en augmentation de 5,4% par rapport à son niveau de fin avril 2015 ou +245 MDH.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 43 MMDH à fin avril 2016 contre 39,1 MMDH à fin avril 2015, soit une augmentation de 10% ou +3,9 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 15,7 MMDH à fin avril 2016 contre 13,8 MMDH un an auparavant, en augmentation de 14,3% ou +2 MMDH, sachant qu'à fin avril 2015 l'IS avait enregistré une baisse de 3,1% par rapport à son niveau à fin avril 2014 (13,8 MMDH contre 14,2 MMDH). L'augmentation des recettes de l'IS s'explique en grande partie par le bon comportement, durant l'année 2015, des résultats de certaines grandes entreprises (OCP, ANRT, BCP, CIH, SODEP, cimenteries, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin avril 2016 ont enregistré une augmentation de 14,4% par rapport à leur niveau à fin avril 2015 (13,7 MMDH contre 12 MMDH), soit +1,7 MMDH. Cette hausse s'explique en partie par le changement du mode de recouvrement de l'IR dû par les contribuables dont le revenu professionnel est déterminé selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 19,6% ou +226 MDH par rapport à leur niveau de 2015 (1,4 MMDH contre 1,2 MMDH), sachant qu'à fin avril 2015, l'IR sur profits immobiliers avait enregistré une diminution de 10% ou -128 MDH par rapport à son niveau de fin avril 2014 (1,2 MMDH contre 1,1 MMDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une baisse de 0,5%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Avril 2015	Avril 2016	Evolution en %
IR total	11 981	13 711	14,4%
dont IR prélevé par laDDP	2 828	2 814	-0,5%

-TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2016 se sont établies à 6,4 MMDH contre 7,1 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 9,8% ou -696 MDH. Les recettes de la TVA à l'intérieur tiennent compte de remboursements pour un montant de 2.705 MDH à fin avril 2016 contre 1.371 MDH à fin avril 2015.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 6,6 MMDH à fin avril 2016 contre 5,8 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 13,5% ou +786 MDH, provenant en partie de l'augmentation des recettes de la TSAVA (+300 MDH).

-Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 26,1% résultant principalement de la hausse de 33% des majorations de retard.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 3,4 MMDH contre 7,9 MMDH un an auparavant, en diminution de 57% ou -4,5 MMDH, en raison notamment de la baisse de 92,9% des recettes de monopoles (276 MDH contre 3,9 MMDH) et de 34,4% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,4 MMDH contre 2,2 MMDH).

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 276 MDH à fin avril 2016, en baisse de 92,9% par rapport à leur niveau de fin avril 2015.

Les recettes à fin avril 2015 tiennent compte d'un montant de 1,7 MMDH au titre de l'attribution des licences 4G.

Les recettes à fin avril 2016 ont été versées par Bank Al-Maghrib et l'Office des changes.

	Produit des monopoles et participations			
	Avril 2015	LF 2016	Avril 2016	Taux de réalis.
B.A.M	394	660	176	27%
I.A.M	0	1 550	0	0%
O.C.P	1 000	2 000	0	0%
ANCFCC	0	1 500	0	0%
C.D.G	0	350	0	0%
Autres	2 480	2 270	100	4%
TOTAL	3 874	8 330	276	3%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 23% qui s'explique principalement par la diminution de 34,4% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,4 MMDH contre 2,2 MMDH), de 70,6% des fonds de concours (132 MDH contre 449 MDH) et de 39,9% de la redevance gazoduc (349 MDH contre 581 MDH).

Structure des recettes ordinaires

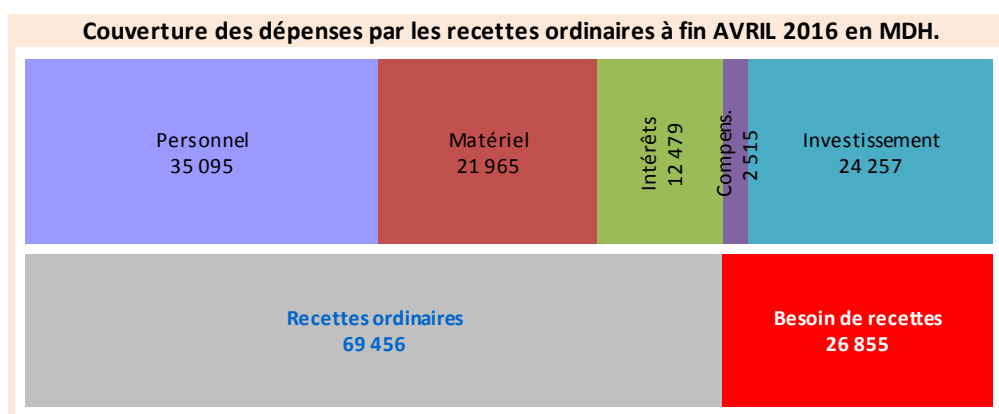
A fin avril 2016, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 96,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 17,3 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin AVRIL 2016

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	17 312	▼ 0,4%	24,9%
	- à l'importation	10 932	▲ 6,2%	15,7%
	- à l'intérieur	6 380	▼ 9,8%	9,2%
2	Impôt sur les sociétés	15 720	▲ 14,3%	22,6%
3	Impôt sur le revenu	13 711	▲ 14,4%	19,7%
4	Droits d'enregistrement	6 628	▲ 13,5%	9,5%
5	TIC prod. énergétiques	4 783	▲ 5,4%	6,9%
6	Droits de douane	3 195	▲ 19,2%	4,6%
7	TIC tabacs manufacturés	3 155	▲ 18,2%	4,5%
8	Rec. atténuation dép. dette	1 420	▼ 34,4%	2,0%
9	Majorations de retard	492	▲ 33,0%	0,7%
10	Redevance gazoduc	349	▼ 39,9%	0,5%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2016, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 96,4% contre 93,8% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2016, 50,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 31,6% aux dépenses de matériel et 18% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

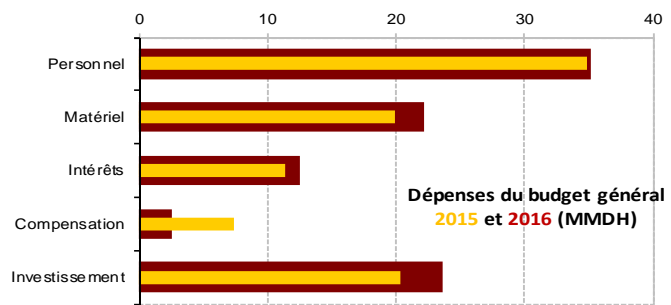
A fin avril 2016, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 195,8 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 46% contre 43% à fin avril 2015. Le taux d'émission sur engagements a été de 71%, soit le même niveau un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2016				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	183 359	74 962	59 867	41%	80%
Investissement	77 255	44 718	23 701	58%	53%
C.S.T	94 920	42 545	23 352	45%	55%
SEGMA	3 688	970	178	26%	18%
Dette	69 192	32 578	32 578	47%	100%
TOTAL	428 414	195 773	139 676	46%	71%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 116,1 MMDH à fin avril 2016, en hausse de 4,4% par rapport à leur niveau à fin avril 2015, en raison de l'augmentation de 14,5% des charges de la dette budgétisée¹ et de 16,3% des dépenses d'investissement, conjuguée à la baisse de 4% des dépenses de fonctionnement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2015	LF 2016	Emissions 2016	Réalisé	Variation
Fonctionnement	62 387	183 359	59 867	33%	-4,0%
Investissement	20 374	61 392	23 701	39%	16,3%
Dette	28 460	69 192	32 578	47%	14,5%
TOTAL	111 221	313 943	116 146	37%	4,4%

La hausse des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 17,5% des remboursements du principal (20,1 MMDH contre 17,1 MMDH) et de 9,9% des intérêts de la dette (12,5 MMDH contre 11,4 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 59,9 MMDH, dont 35,1 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 11,5% (15,8 MMDH contre 14,2 MMDH) et les charges communes ont enregistré une baisse de 32,6% (8,9 MMDH contre 13,2 MMDH) en raison de la diminution de 66,3% des émissions de la compensation (2,5 MMDH contre 7,5 MMDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Personnel	34 934	106 776	35 095	33%	0,5%
Matériel	14 210	35 101	15 842	45%	11,5%
Charges communes	13 243	38 182	8 930	23%	-32,6%
dont compensation	7 454	15 550	2 515	16%	-66,3%
Dépenses imprévues		3 300			
TOTAL	62 387	183 359	59 867	33%	-4,0%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2016 se sont établis à 35,1 MMDH contre 34,9 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 0,5% ou +161 MDH.

Les salaires servis par la DDP ont été de 29,8 MMDH, en baisse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin avril 2015, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,3% et de la diminution des rappels de 24,1%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 22 MMDH, en hausse de 13,1% ou +2,5 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) (3,5 MMDH contre 3,6 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (7,9 MMDH contre 6,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (1,5 MMDH contre 808 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 12,5 MMDH à fin avril 2016 contre 11,4 MMDH à fin avril 2015, en augmentation de 9,9%. Cette hausse s'explique par l'accroissement des charges en intérêts de la dette intérieure de 11,1% (12 MMDH contre 10,8 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 15,3% (464 MDH contre 548 MDH).

Compensation

A fin avril 2016, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 2,5 MMDH contre des émissions de 7,5 MMDH à fin avril 2015, en diminution de 66,3% ou -4,9 MMDH.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2016 a été négatif pour 2,6 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 4,6 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

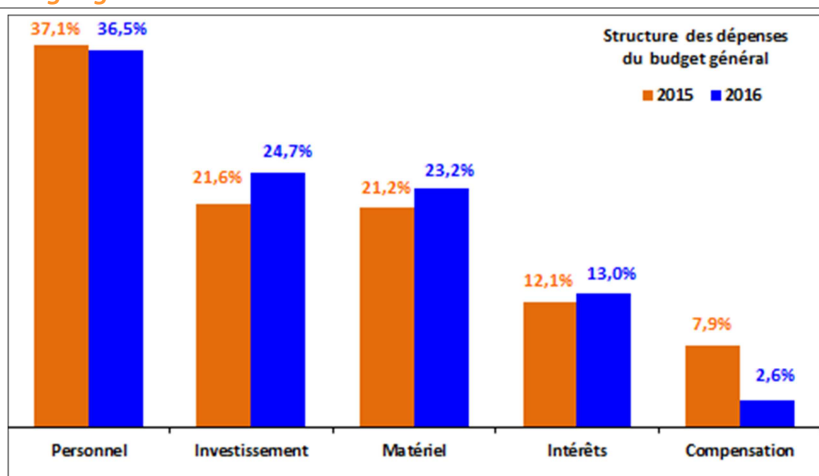
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 23,7 MMDH à fin avril 2016 contre 20,4 MMDH un an auparavant, en hausse de 16,3%, suite à l'augmentation des charges communes de 21,9% et des dépenses des ministères de 12%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,1 MMDH contre 8,3 MMDH à fin avril 2015.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Var%
Investissement total :	20 374	61 392	23 701	39%	16,3%
1- Ministères	11 506	40 524	12 892	32%	12,0%
2- Charges communes :	8 868	20 868	10 809	52%	21,9%
- Concours divers	8 300	16 353	10 053	61%	21,1%
- Ristournes d'intérêts	0	220	14	6%	
- Autres	568	4 295	742	17%	30,6%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2015 et fin avril 2016 fait ressortir une hausse de la part des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de personnel et des émissions de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 30,2 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,1 MMDH et de la rentrée de 1,6 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 23,4 MMDH, dont 14,4 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale (CAS).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 6,8 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2015
	2015	LF 2016	2016	2015	LF 2016	2016	
C.A.S	19 488	68 015	17 977	16 524	54 779	14 410	3 567
TVA des CL	7 446	23 789	7 419	10 130	23 789	8 432	-1 013
I.N.D.H	945	3 096	22	289	3 096	297	-275
Soutien prix. prd.alim.	91	800	73	0	800	0	73
F.S. Routier	873	2 500	433	549	2 500	599	-166
F.D. Agricole	1 268	500	1 547	1 553	500	1 739	-192
Remploi domanial	515	1 440	418	346	1 440	138	280
Lutte contre chômage	847	567	545	390	567	395	150
Dons des pays du CCG	102	13 000	1 574	0	0	27	1 547
Appui Cohés. Social	3 082	4 200	425	600	4 200	140	285
F.S. Habitat	400	2 000	410	0	2 000	0	410
Dévelop. Sport	667	800	502	224	800	46	456
Autres CAS	3 252	15 323	4 609	2 443	15 087	2 597	2 012
C. Dép.Dotation(*)	10 325	10 800	12 191	8 535	10 800	8 817	3 374
Autres C.S.T	12	121	17	161	1 128	125	-108
TOTAL	29 825	78 936	30 185	25 220	66 707	23 352	6 833

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin avril 2016, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 513 MDH contre 849 MDH à fin avril 2015, en diminution de 39,6%.

Les dépenses émises ont été de 178 MDH contre 213 MDH à fin avril 2015, en baisse de 16,4%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2015	LF 2016	2016	Réalisé	Variation
Exploitation :	579	0	292		-49,6%
Recettes	747	2 225	457	21%	-38,8%
Dépenses	168	2 225	165	7%	-1,8%
Equipement :	57	0	43		-24,6%
Recettes	102	781	56	7%	-45,1%
Dépenses	45	781	13	2%	-71,1%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin avril 2016, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 33,2% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 33,9% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 38%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2016 en MDH				
	LF 2016	AVRIL 2016	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	209 156	69 456	33,2%	139 700
1.1- Recettes fiscales :	191 695	65 551	34,2%	126 144
<i>Impôts directs</i>	85 504	29 967	35,0%	55 537
<i>Impôt sur les sociétés</i>	44 255	15 720	35,5%	28 535
<i>Impôt sur le revenu</i>	38 614	13 711	35,5%	24 903
<i>Impôts indirects</i>	81 008	25 761	31,8%	55 247
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 122	6 380	28,8%	15 742
<i>TVA à l'importation</i>	33 386	10 932	32,7%	22 454
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	25 500	8 449	33,1%	17 051
<i>Droits de douane</i>	7 903	3 195	40,4%	4 708
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 280	6 628	38,4%	10 652
1.2- Recettes non fiscales :	14 161	3 399	24,0%	10 762
<i>Monopole et participations</i>	8 330	276	3,3%	8 054
<i>Autres recettes</i>	5 831	3 123	53,6%	2 708
1.3- Recettes de certains CST :	3 300	506	15,3%	2 794
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	73	9,1%	727
<i>Fonds spécial routier</i>	2 500	433	17,3%	2 067
2- DEPENSES ORDINAIRES	212 443	72 054	33,9%	140 389
2.1- Biens et services :	167 809	57 060	34,0%	110 749
<i>Personnel</i>	106 776	35 095	32,9%	71 681
<i>Autres biens et services</i>	61 033	21 965	36,0%	39 068
2.2- Intérêts de la dette :	28 284	12 479	44,1%	15 805
<i>Intérieure</i>	24 299	12 015	49,4%	12 284
<i>Extérieure</i>	3 985	464	11,6%	3 521
2.3- Compensation	16 350	2 515	15,4%	13 835
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	63 892	24 257	38,0%	39 635
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 500	599	24,0%	1 901

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 19,9 MMDH à fin avril 2016, contre un déficit budgétaire de 21,2 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,6 MMDH à fin avril 2016 contre 2,5 MMDH à fin décembre 2015, soit une baisse de 888 MDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 20,8 MMDH contre un besoin de financement de 24,7 MMDH à fin avril 2015 et d'un flux net positif de 3,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 2,9 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,7 MMDH contre un recours au financement intérieur de 27,6 MMDH à fin avril 2015.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2016, le financement extérieur a été positif de 3,1 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 3,2 MMDH contre des tirages de 6,3 MMDH dont 4,4 MMDH auprès de la BIRD, 760 MDH auprès de la BAD, 712 MDH auprès du Japon et 419 MDH auprès du FADES.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 1,8 MMDH contre 17,3 MMDH un an auparavant;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 9 MMDH contre une augmentation de 1,3 MMDH à fin avril 2015 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 605 MDH contre 628 MDH à fin avril 2015.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 61,6 MMDH à fin avril 2016, en augmentation de 9 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2015.

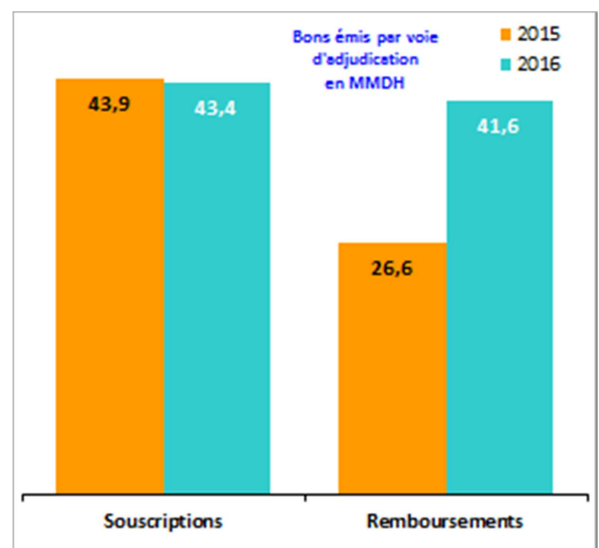
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,9 MMDH à fin avril 2016 contre 3,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4,4 MMDH effectués en avril 2016 et dont le remboursement n'intervient qu'en mai.

Dette intérieure

S'élevant à 476,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 1,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 43,4 MMDH et de remboursements pour 41,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 17,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 43,9 MMDH et de remboursements pour 26,6 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2015	Souscrip.	Rembour.	2016	Var %
Adjudications	470 104	43 431	41 601	471 935	0,4%
13 semaines	1 050	1 077,6	1 150,0	978	
26 semaines	984	458,3	0	1 442	
52 semaines	25 449	1 971,0	6 661,0	20 759	
2 ans	59 040	3 596,2	15 579,6	47 056	
5 ans	123 680	10 112,2	9 793,1	123 999	
10 ans	87 533	8 263,7	8 417,0	87 379	
15 ans	110 092	6 989,2	0	117 081	
20 ans	48 966	5 719,5	0	54 685	
30 ans	13 312	5 243,5	0	18 556	
Autres	1 631	3 330	79	4 882	199,3%
Total	471 735	46 761	41 680	476 817	1,1%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2016 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette, en remplaçant notamment de la dette hors budget (maturités inférieures ou égales à 2 ans) par de la dette budgétisée (maturités supérieures ou égales à 5 ans).

Ces opérations ont porté sur un montant global de 18,9 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines		3 361,0	
2 ans		8 638,1	
5 ans		5 767,3	4 121,0
10 ans	20,0	1 137,2	3 824,2
15 ans			3 689,6
20 ans			2 758,6
30 ans			4 203,1
Total	20,0	18 903,6	18 596,5